

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 92 (1963)   |
| <b>Heft:</b>        | 10  |
| <b>Nachruf:</b>     | Philippe Dessarzin  |
| <b>Autor:</b>       | Dévaud, Marcel  |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# † Philippe Dessarzin

Surpierre, 5 octobre 1872 – 17 août 1963, Villarlod

Tels sont, marqués par le Maître de la vie, ces lieux et ces dates. Evoquons les traits saillants de cette riche existence. Instituteur à Avry-devant-Pont, Villarsiviriaux Lussy, Villaz-Saint-Pierre et Estavayer-le-Gibloux, M. Dessarzin tissa une brillante carrière pédagogique de 42 ans, puis se « retira » en 1931. Son activité, durant la dernière trentaine, n'a pas consisté uniquement en affaires d'« assurances », mais a gardé un étroit parallélisme avec la mission de l'éducateur qu'il fut et qu'il demeura.

« Il n'y avait qu'à observer la façon dont ses anciens élèves le saluaient, rapporta M. le Curé Monneron dans son éloge funèbre, pour juger de l'emprise de ce maître estimé. » Son autorité, en effet, que servait une voix sonore et qu'éclairait un franc sourire, paraissait indiscutée. Il convient d'ajouter une tenue parfaite, jamais relâchée : le nonagénaire n'a pas connu le laisser-aller et le « tintéinkisme ». De quel soin il paraît encore son écriture et son style !

Philippe Dessarzin porta allégrement l'uniforme de soldat. Il fallait l'entendre parler de ses compagnons d'armes : M. Maxime Berset, futur professeur à Hauterive, et M. Grandjean, instituteur à Echarlens. Les maîtres d'école étaient dispensés des cours de répétition, les grands rassemblements d'alors, mais devaient s'astreindre à des exercices supplémentaires de gymnastique. Ils y assumaient souvent un commandement, ce qui influait sur leur activité scolaire. On peut penser que nos « bleus » craignaient ces épreuves sous l'œil inquisiteur de l'instructeur. Un jour, où aucun volontaire ne s'était annoncé, l'officier fit appel au placide fusilier Grandjean, qui répondit prestement au « Hé, là-bas, le Fribourgeois ». Mais le dzozet, taillé en hercule, à l'élocution claire, sûr de sa « matière », fit merveille. Après cette démonstration convaincante, les bri-mades cessèrent : on était au lendemain de la révolution du Tessin. Non, ces trois amis – que nous avons connus – ne subissaient pas l'esprit de timidité que fustige saint Paul.

Le *Bulletin pédagogique* a apprécié M. Dessarzin comme correspondant. Novices de l'enseignement que nous étions, nous ne manquions pas de glaner les leçons d'instruction civique que le défunt y publiait. Clarté, concision, enchaînement naturel des moments didactiques : telles sont les qualités qui transparaissent dans le recul des années.

M. Dessarzin a servi, d'une façon également heureuse, notre Caisse de retraite dont il présida les destinées. Le vaillant comité de ce temps-là – nous nous souvenons des ans 1928-29 – dont certains membres sont toujours de ce monde, mais dont tous restent dans notre mémoire, connut des heures homériques. Au seuil de la grande crise mondiale, la Caisse de pension se débattait dans les difficultés. On trouva la solution. Ces messieurs, que conseillait un expert, M. Séverin Bays, professeur, proposèrent à l'assemblée générale de porter de 30 à 35 ans le nombre normal des années d'enseignement. M. Dessarzin mena

si magistralement les débats que la majorité se prononça par l'affirmative. La décision, qui nous paraît naturelle aujourd'hui, fut dure à prendre, si bien que nous nous taquinions mutuellement de nous être laissé convaincre.

Dans un autre domaine, M. Dessarzin se tint à la proue du progrès : celui du chant. Reportons-nous vers les débuts du mouvement cécilien chez nous. Deux hommes luttant pour la même cause s'estimèrent d'emblée et se lièrent d'amitié : l'abbé Joseph Bovet et notre collègue, lequel recélait avec fierté des chœurs inédits de l'illustre compositeur. Le Gruyérien et le Broyard, optimistes, populaires, pétris d'allant, collaborèrent si efficacement en compagnie d'autres pionniers qu'ils posèrent les jalons de l'œuvre que nous voulons voir perdurer. Oserions-nous méconnaître cette vague qui nous soulève encore maintenant ?

En toutes circonstances, et spécialement depuis l'instant de sa retraite, Philippe Dessarzin se mit à la disposition des paroisses et des organistes-directeurs aux fins d'assurer la permanence des cérémonies solennelles aux dimanches et fêtes. Les mobilisés de 39 lui doivent une reconnaissance particulière. Soulignons la foi et le désintéressement touchants qui animaient le cher disparu. Il a accompli des actes de générosité qui étonnent. Gardons la discrétion en pensant à Celui qui en a mesuré tout le mérite.

Celui que nous pleurons a manifesté un esprit collégial sans faille. Qu'il fût un parfait gentleman, nous le sentions. Comment jugeait-il les tenants de notre corporation ? A la façon dont ils honoraient la profession. A son insu, ne se tressait-il pas lui-même la couronne ?

Allons-nous croire que Philippe Dessarzin ne fut tenaillé d'aucun souci ? Il en eut. La classe, les sociétés, une famille comptant six enfants, les traitements, l'administration communale, l'âge, même si l'on jouit d'une bonne santé et d'une verte vieillesse : tout cela mérite de la sollicitude. Le lot des charges, il sut le dominer. Aux ultimes luttes, il fit front avec détermination.

A citer un aspect de cette personnalité qui doit servir de modèle : l'amour de la nature. Terminant la classe à l'heure exacte, Ph. Dessarzin ne manquait jamais sa promenade quotidienne, puisant dans ce dérivatif les idées en vue du lendemain. Sachons, comme lui, nous tonifier aux vertus de la marche et, à la suite de saint Bernard, constatons que la forêt vaut mieux que les livres.

Le Gibloux aimé se voilait de brume au jour des funérailles qui rassemblèrent membres du clergé, des autorités, de l'enseignement, élèves, disciples de saint Hubert, lesquels, entourant la parenté, supplièrent le souverain Juge d'agrément son serviteur. La Cécilienne de Villarlod et la chorale du IV<sup>e</sup> arrondissement dirent leurs adieux en de doux accents. A la famille éplorée, particulièrement à son fils et son petit-fils, nos collègues, toutes les institutions que le défunt a servies expriment leur sympathie auréolée de l'espérance chrétienne.

Comme au terme des ascensions terrestres, la joie de la victoire se mesure à la peine consentie ; que Philippe Dessarzin obtienne au centuple la félicité promise à ceux qui auront semé sans relâche.

MARCEL DÉVAUD